



Décembre 2023 - Lettre d'actualité des services de l'État en Nouvelle-Aquitaine



Un baromètre pour suivre les résultats de l'action publique



Le baromètre régional et départemental des résultats de l'action publique est un dispositif qui permet à tous ceux qui le souhaitent, de suivre l'avancée des chantiers du Gouvernement, autour de quatre grandes priorités : le plein-emploi et la réindustrialisation, la transition écologique, l'amélioration des services publics et le renforcement de l'ordre républicain. Des indicateurs chiffrés, déclinés à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine et des départements, détaillent localement l'état d'avancement des différents chantiers ainsi que les objectifs à atteindre. [Plus d'infos ici.](#)

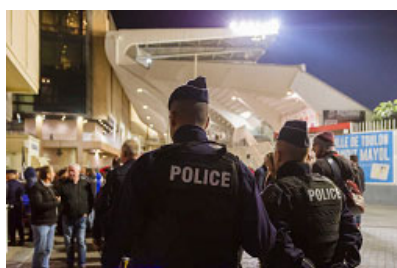
COP de Nouvelle-Aquitaine: la planification écologique à l'échelle de la région



Le 1er décembre, Étienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, lançait la COP Nouvelle-Aquitaine en présence de Christophe BÉCHU, ministre de la Transition écologique et Thomas CAZENAVE, ministre délégué chargé des Comptes publics et Alain ROUSSET, président du Conseil régional. Cette rencontre a permis d'aborder le rôle essentiel des collectivités territoriales dans la planification écologique et d'engager une discussion stratégique à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, en y associant les collectivités locales et les acteurs du territoire. [Plus d'infos ici.](#)



Réforme de la Police nationale



Le 1er décembre 2023, la réforme de la Police nationale, souhaitée par le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, est entrée en vigueur dans les 12 départements de la Nouvelle-Aquitaine qui joue un rôle précurseur dans son déploiement. Cette réforme a pour objectif de mettre en œuvre une unicité de commandement, d'assurer un décloisonnement et une déconcentration des services. Elle s'appuie sur 3 échelons d'intervention : un pilotage national, une coordination zonale et une action interdépartementale afin de répondre mieux aux enjeux des territoires. [Plus d'infos ici.](#)



ENVIRONNEMENT

Installation du Comité régional de l'énergie de Nouvelle-Aquitaine



Le préfet de région et le président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine ont présidé la première réunion du Comité régional de l'énergie. Objectif : accélérer la transition énergétique en Nouvelle-Aquitaine et permettre la décarbonation de la production d'énergie. Pour y parvenir, une double trajectoire s'impose : réduire la consommation d'énergie et augmenter la part des énergies renouvelables, moyennant un accompagnement du Comité régional de l'énergie (CRE). [Plus d'infos ici](#).

Convention 2022-2027 de l'Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine



Les partenaires de l'Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine (État, Conseil régional, Conseils départementaux littoraux de la région, Syndicat intercommunal du bassin d'Arcachon, ONF et Bureau de recherches géologiques et minières) se sont réunis à Biscarosse pour renouveler leur engagement en faveur du suivi de l'évolution du littoral sur la période 2022-2027. L'occasion de faire un bilan régional de l'état des plages à la sortie de l'été 2023 et de présenter leur stratégie pour 2022-2027. [Plus d'infos ici](#).

Adoption du Plan Eau de l'État en Nouvelle-Aquitaine



Les préfets de la Nouvelle-Aquitaine, réunis par le préfet de région, Étienne GUYOT, au sein du comité de l'administration régionale (CAR) de l'État, ont adopté le Plan Eau de l'État en Nouvelle-Aquitaine. Ce plan répond à trois enjeux majeurs : organiser la sobriété des usages, optimiser la disponibilité de la ressource et préserver la qualité de l'eau. Ce plan s'appuie sur un partenariat étroit de l'État avec les collectivités locales, les acteurs économiques et les associations du territoire. [Plus d'infos ici](#).



AGRICULTURE

Réunion des Conseils de bassins viticoles



Les Conseils de bassins viticoles « Bordeaux-Aquitaine » et « Charentes-Cognac » se sont réunis le 8 novembre à Bergerac, sous la présidence d'Étienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, et en présence des représentants de la filière. Ce fut l'occasion de faire le point sur la stratégie d'adaptation au changement climatique du vignoble, mise en œuvre par les entreprises de la filière et de présenter la gestion du potentiel de production viticole en 2024. [Plus d'infos ici](#).



ÉCONOMIE - EMPLOI

16 territoires d'industrie labellisés en Nouvelle-Aquitaine



Le 9 novembre dernier, 16 territoires de Nouvelle-Aquitaine ont été officiellement labellisés « territoires d'industrie » par le Gouvernement. Ce programme en faveur de la réindustrialisation a pour vocation d'accompagner la réalisation de projets locaux. Il propose un soutien aux investissements industriels (production ou développement des compétences). Enfin, il accompagne certains projets identifiés vers les financements du plan France 2030. [Plus d'infos ici.](#)

France 2030: 3 lauréats de l'appel à projets IFPAI



La Nouvelle-Aquitaine compte trois nouveaux porteurs de projets lauréats de l'appel à projet "Ingénierie de formation professionnelle et d'offres d'accompagnement innovantes" (IFPAI). Ce dispositif témoigne de la volonté de l'État de soutenir financièrement la production de solutions innovantes pour répondre aux enjeux de formation et de recrutement dans les secteurs d'activités en mutation. Les lauréats (Fontaine-Pajot, Alphanov et le club des ETI de Nouvelle-Aquitaine) bénéficieront d'un soutien de l'État à hauteur de 50 % du coût de leur projet. [Plus d'infos ici.](#)

5 lauréats de l'appel à projet du FIM en Nouvelle Aquitaine



Dans le cadre de l'appel à projets 2023 pour le Fonds d'intervention maritime (FIM) qui soutient le développement d'activités maritimes durables dans les territoires, 5 lauréats de Nouvelle-Aquitaine (l'Association Hermione Lafayette, Despierre atelier bois océan, H2drogenously Yours, Boat On et Nettoyeurs sub-aquatiques) vont bénéficier d'une aide financière, comprise entre 11 000 et 500 000 euros, pour accompagner la réalisation de leurs projets. [Plus d'infos ici.](#)



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Projet d'interconnexion électrique France-Espagne



Lancé en 2021, le projet d'interconnexion électrique souterraine et sous-marine entre la France et l'Espagne par le Golfe de Gascogne se poursuit. Objectif : améliorer la sécurité d'approvisionnement en électricité. La ministre de la Transition écologique a pris un arrêté portant déclaration d'utilité publique les travaux de création de l'interconnexion électrique France-Espagne par le Golfe de Gascogne. Ces travaux permettront la création d'une double liaison électrique sous-marine et souterraine, entre la future station de conversion de Cubnezais, en Gironde, et la future station de conversion de Gatika, en Espagne. [Plus d'infos ici.](#)



La Nouvelle-Aquitaine première région touristique de France durant l'été 2023



Pendant la saison estivale 2023, la Nouvelle-Aquitaine a été la première région touristique de France, avec 47 millions de nuitées passées dans ses hébergements collectifs. Entre avril et septembre 2023, la fréquentation a connu une hausse par rapport à 2022, majoritairement grâce au retour des touristes venus de l'étranger. [Plus d'infos ici.](#)

En bref

- La Commission nationale du débat public (CNDP) lance un débat d'ampleur sur le devenir de la mer et des océans. Quatre rencontres sont prévues en Nouvelle-Aquitaine, entre décembre 2023 et mars 2024. [Plus d'infos ici.](#)



Pour se désabonner de cette newsletter, veuillez visiter le lien suivant: [se désabonner](#)

© 2023 en Gironde